

Les réparations amiable ou judiciaire des dommages causés ou subis par les armées (à l'exception des dommages contractuels)

Type de contenu : Texte

Type de support : Volume

Titre(s) : Les réparations amiable ou judiciaire des dommages causés ou subis par les armées (à l'exception des dommages contractuels) [Texte imprimé] : Volume créé à la date du 1er octobre 1968 / Ministère des armées. Direction des affaires administratives juridiques et contentieuses

Auteur(s) : Ministère des Armées

Editeur, producteur : Imprimerie nationale : 1968